

MAU  DE COLÈRE

Assemblée Générale

Maux de Colère

Assemblée générale du 6 septembre 2025

Ordre du jour

01. Introduction

Rappel historique, nos méthodes d'action

02. Actions en 2024 – 2025

Rétrospectives des actions menées en 2024. Quel bilan ?

03. Actions pour 2025

Perspectives et actions à mener en 2025

04. Volet financier

Rapport financier et approbation des comptes 2024 - Renouvellement des cotisations 2025.

05. Questions diverses

Moment d'échanges et réponses aux questions



Introduction

Maux de Colère c'est...

364*

Adhérents

+56%*

de la population totale de
Maux membre de Maux de
Colère

*** Dans la plupart des cas, une seule adhésion par couple**

Historique 1/4

Juillet 2022

Début des démarches de prospection sur la commune de Maux par Solvéo

Octobre 2022

Réunion publique organisée par la mairie de Maux et les futurs représentants de l'association « Maux de Colère » (plus de 150 personnes présentes). Sans Solvéo qui a refusé de participer.

Aout & Septembre 2022

- Réunion organisée par Solvéo pour les seuls propriétaires fonciers les intéressant
- Signatures des promesses de baux emphytéotiques dans le plus grand secret.

Novembre 2022

Assemblée générale constitutive en présence de plus de 60 personnes.

Historique 2/4

Décembre 2022

Création de l'association et du site internet <https://www.mauxdecolere.com>

Mars 2023

- Maux de Colère organise une réunion publique à Maux (90 personnes).
- Solvéo organise une permanence publique à Maux en plein air.
- Le conseil municipal de Maux vote contre l'implantation future de parcs éoliens

Janvier 2023

Envoi des documents de « concertation » transmis par Solvéo

Décembre 2023

Installation d'un mât de mesure à Maux (et à Tamnay)

Historique 3/4

Février 2024

Organisation de deux « forums » par Solvéo en pleine semaine pendant les heures de travail.

Juillet 2024

Constat d'huissier de nuit depuis 14 points d'observation afin de constater la visibilité des deux mâts de mesure autour de Maux.

Mai 2025

Le Parc naturel du Morvan obtient le label Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE)

Juin 2025

Motion contre le projet de Solvéo par la communauté de commune Morvan Sommets et Grands Lacs

Historique 4/4

Junin 2025

Demande officielle de Maux d'intégrer le Parc naturel régional du Morvan

Jusqu'à aujourd'hui

Rencontre avec les élus du département

Juillet 2025

Le président du Parc naturel régional du Morvan demande à ce que le parc devienne TEPOS « territoire à énergie positive » en prévoyant 18 éoliennes dans le Parc !!

La stratégie adoptée

La communication

- Comme en 2024, il est trop tôt pour engager des actions en justice.
- Nous avons privilégié la communication pour fédérer la population et les élus à notre cause
- Mettre en avant l'amateurisme de Solvéo

Les faits et rien que les faits !

- Tous les arguments avancés sont documentés et factuels pour être inattaquable.
- C'est pourquoi nous n'axons pas la communication sur des suppositions ou des faits non prouvés qui risqueraient de nous décrédibiliser
- Dénoncer le projet pour son aberration :
 - Économique
 - Scientifique
 - Environnementale

Mobiliser les élus et décideurs

- Continuer de rencontrer les maires des communes avoisinantes afin de les maintenir mobilisés contre le projet
- Garder contact avec :
 - Notre député et nos sénateurs
 - La Sous-Préfète
 - Le président du parc régional
 - Le président du conseil départemental
 - La CC Morvan Sommets et Grands Lacs
- Prendre contact avec :
 - La préfète
 - La CC Bazois Loire Morvan
-



Rapport d'activités 2024

Rencontres avec les élus et les responsables départementaux



Mairies



Maux • Saint-Péreuse • Château-Chinon-ville • Château-Chinon-Campagne • Moulins-Engilbert • Brinay • Limanton • Ougny • Chouigny • Dury/Grandry • Semages • Saint-Honoré-les-Bains • Chatillion-en-Bazois • Alluy • Biches
(340 km² et 7 000 habitants)

Communauté de communes



Morvan Sommets et Grands Lacs



Parlement



Julien Guibert
Député actuel de la 2e circonscription



Patrice Perrot
Ancien député de la 2e circonscription



Patrice Joly
Sénateur de la Nièvre



Nadia Sollogoub
Sénatrice de la Nièvre



Préfecture



Émilie Acquistapace
Sous-Préfète de Château-Chinon



Yosr Kbairi
Ancienne Sous-Préfète de Château-Chinon



Autres



Pierre Papadopoulos
Directeur de la DDT



Sylvain Mathieu
Président du Parc naturel régional du Morvan



Fabien Bazin
Président du conseil départemental de la Nièvre

Constat d'huissier sur la visibilité des mâts de mesures de nuit

- Un constat d'huissier a été fait pour constater la parfaite visibilité des mâts de mesure du vent à Tamnay-en-Bazois et à Maux la nuit en juillet 2024. Il a pu être constaté la très nette visibilité des mâts depuis 14 points répartis sur 7 communes :
- Maux
 - Saint-Péreuse
 - Tamnay-en-Bazois
 - Châtillon-en-Bazois
 - Moulins-Engilbert
 - Saint-Honoré-les-Bains
 - Château-Chinon

Ces deux mâts étant bien plus petits (125m et 142m) et moins nombreux que les futures éoliennes, Solvéo ne pourra pas cacher la portée de l'impact visuel de ces dernières de jour comme de nuit.

IFER et TFPB à verser par le promoteur à la commune

Promesse de Solvéo : 135 000 € / an

Réalité après vérification : 19 000 € / an

MENSONGE

- En janvier 2023 Solvéo annonce un montant annuel de 135 000 € pour la commune sans aucune démonstration.
- En mars 2023 nous démontrons, calcul à l'appui, que ces deux taxes produiront un revenu de 19 000 € / an, mais que la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de 19 000 € / an également ne sera plus perçue du fait du versement de l'IFER par l'Etat.
- En février 2024 Solvéo change son chiffrage et passe de 135 000 € à 57 000 € toujours sans calcul justificatif.
- À ce jour Solvéo refuse toujours de répondre à notre étude sur le sujet
<https://www.mauxdecolere.com/ifer-tfpb-les-promesses-qui-ne-pourront-jamais-etre-tenues-du-reve-a-la-realite>

Solvéo à Maux : des forums très mal accueillis

- **Deux réunions tenues en semaine :**

- Mardi 6 février 2024 : de 12 h à 15 h
- Jeudi 15 février 2024 : de 17 h 30 à 20 h

Ces créneaux ont privé les actifs locaux d'y assister, et semblaient choisis pour limiter la participation, tout en justifiant une pseudo concertation.

- **Réactions des participants :** de nombreuses questions posées ; les réponses de Solvéo étaient embarrassées, incomplètes, voire fausses. Au fil du temps, la méfiance a crû envers ces pseudo-réponses.

Demande de Maux pour intégrer le Parc Naturel

6 juin 2025 : Lettre de Madame Péraudin, Maire de Maux, au président du Parc naturel régional du Morvan, Sylvain Mathieu et au directeur du Parc Olivier Georges.

Cette lettre développe les points en faveur d'une intégration de Maux au Parc compte tenu de sa proximité immédiate avec des villages en faisant déjà partie.

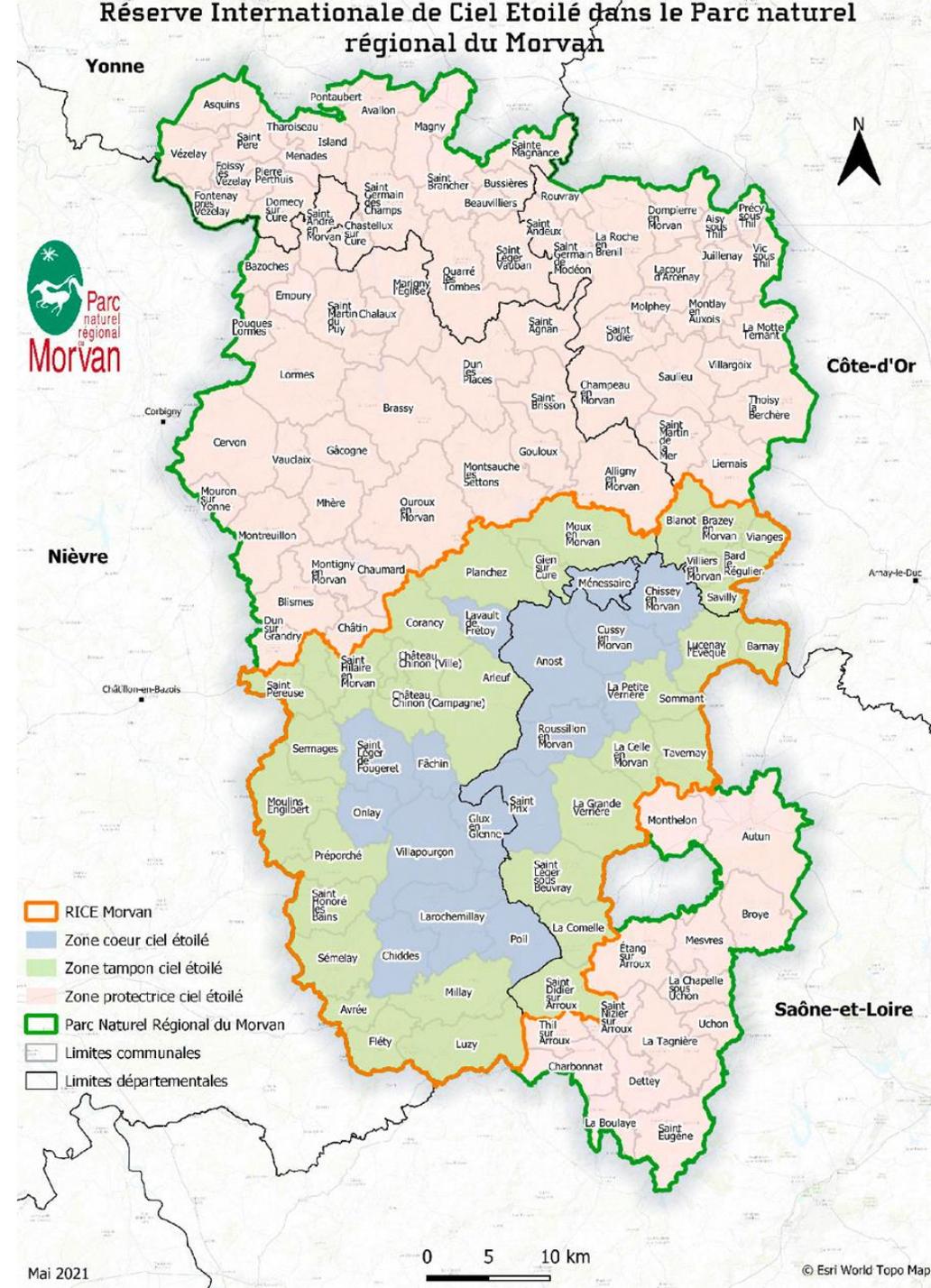
2 juillet 2025 : Réponse du président du Parc M. Sylvain Mathieu évoquant la possibilité d'une convention de partenariat entre le Parc et Maux en attendant la procédure de classement au Parc Régional lors du renouvellement de la charte actuelle en 2031.

Obtention du label RICE

Une réserve internationale de ciel étoilé (RICE) est une zone à très faible pollution lumineuse dont l'objectif est de protéger le ciel nocturne. Au sein des RICE, des mesures sont prises afin de minimiser encore la pollution lumineuse et de favoriser l'environnement nocturne.

C'est une garantie pour une utilisation optimale des télescopes de très grande qualité qui vont être installés à Château-Chinon.

Ceci est bien évidemment incompatible avec le clignotement lumineux permanent la nuit des éoliennes (1 toutes les 3 secondes de manière synchronisée).



BayWa r.e. abandonne son projet à Tamnay-en-Bazois

Contexte

- BayWa r.e., promoteur éolien, envisageait d'implanter plusieurs éoliennes à Tamnay-en-Bazois.
- Un mât de mesure du vent avait été érigé en décembre 2023, sans communication préalable à la population, alors que le projet avait été voté en avril 2021 en plein COVID lors d'un conseil municipal.

Raison de l'abandon

- Le projet est abandonné **en raison d'un manque de vent suffisant** sur le site pour envisager une production viable.

Suites et mesures subséquentes

- Malgré son abandon, BayWa r.e. **n'a démonté son mât qu'en juin 2025.**
- BayWa r.e. a supprimé de son site la page de la communication officielle qui annonçait la fin du projet faute de vent. Nous imaginons que cette conclusion n'arrangeait pas leur confrère Solvéo.

Continuité de la communication sur le site

4 min *

Durée moyenne d'engagement sur chaque page.

24k

Consultations d'articles de 2023 à mi-2025

44

Articles publiés

10k

Consultations d'articles sur l'année 2024

17

Articles publiés en 2024

Une forte visibilité sur internet

2^e

Position sur les moteurs de recherche pour les recherches « association anti-éolienne »

1^{er}

Association anti éolienne locale avec le plus de visibilité



Délibérations dans les communes autour de Maux sur le projet éolien

Nous avons demandé à toutes les communes à proximité de Maux de prendre une délibération afin que le conseil municipal se prononce pour ou contre ce projet

Communes CONTRE (15)

- Maux	3 mars 2023
- Moulins-Engilbert	26 juillet 2023
- Brinay	3 avril 2023
- Limanton	29 septembre 2023
- Ougny	15 avril 2023
- Chougny	9 juin 2023
- Dun/Grandry	9 juin 2023
- Sermages	12 avril 2023
- Chatillion-en-Bazois	5 mars 2024
- Alluy	29 mars 2024
- Biches	9 juin 2024
- Saint-Honoré-les-Bains	15 octobre 2024
- Château-Chinon Ville	5 juillet 2023
- Château-Chinon Campagne	7 septembre 2023
- Saint-Péreuse	22 avril 2023

La communauté de communes *Morvan Sommets et Grands Lacs* s'est également opposée au projet
16 juin 2025

Communes POUR (1)

- Tamnay-en-Bazois

Photomontages

- Suites à la pose des mâts de mesure et connaissant leur hauteur, nous avons pu nous en servir pour réaliser des photomontages collant au plus près de la réalité.





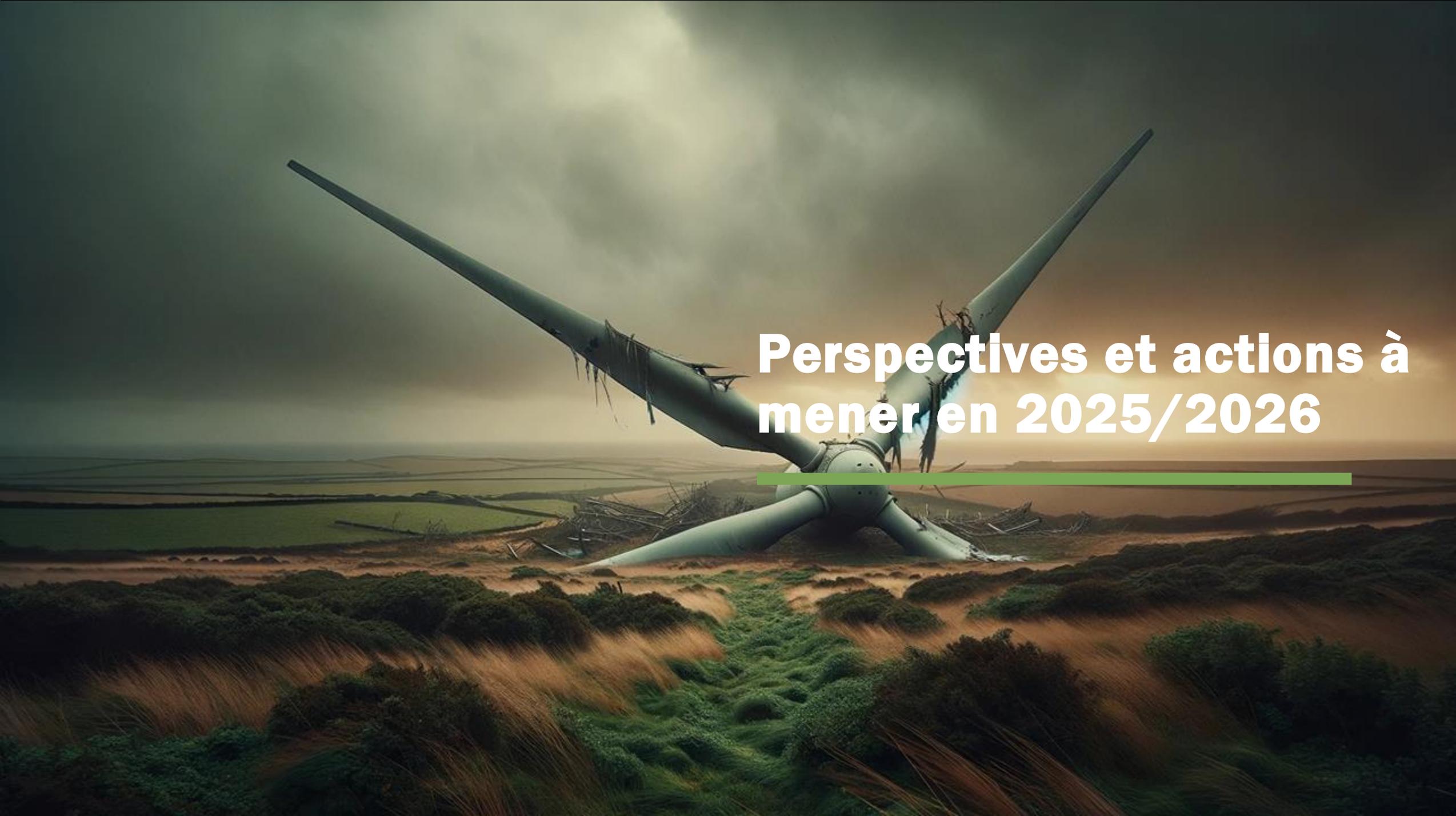
1888 — 1945
* MORLET ANDRE *
LENEFFAT CHARLES
BRIADLT LOUIS

AUROUSSEAU JOSEPH
BERTHIER LAZARE
BERNARD LOUIS
BEAUNÉE LEON
BERTIN JEAN
BOIZOT JOSEPH
BONNEROT ERNEST
BUSSIÈRE LEON
COURDAVAULT ERNEST
CLOIX LEON
DOHEAU JEAN M







A large, damaged wind turbine tower and nacelle lying on the ground in a field, with a stormy sky in the background. The tower is white and has significant damage, with some parts missing and debris scattered around. The nacelle is also white and appears to be broken. The background shows a landscape with green fields and a dark, cloudy sky. The overall mood is somber and dramatic.

Perspectives et actions à mener en 2025/2026

Les principales actions 2025-2026

Maintenir le contact avec l'ensemble des élus

Continuer les rencontres, les appels, les emails avec toutes les personnes déjà rencontrées.

CC Bazois Loire Morvan

Rencontrer et demander à la communauté de commune de délibérer sur le projet

Stephane Bern

Opposant de longue date aux éoliennes, Stephane Bern a déjà eu l'occasion d'apporter son soutien à notre territoire localement.

Les espèces protégées

Un ornithologue, M Olivier Léger, va étudier la présence des espèces protégées sur Maux

Rencontrer la préfète

Après avoir rencontré l'ensemble des élus et obtenu des délibérations de soutien des communes, nous demanderons un entretien avec la préfète afin de porter à sa connaissance nos arguments et la forte opposition de la population à ce projet et du soutien de l'ensemble des élus.

Restons mobilisés

Il est extrêmement important de rester mobiliser. Le silence des deux promoteurs n'est pas pour nous rassurer.

Il est important de montrer la farouche opposition de la population à ce projet auprès du promoteur et des élus, car les pouvoirs publics nous ont toujours affirmé qu'ils n'iraient pas contre l'avis des populations locales.

- Deux mâts de mesure installés en décembre 2023 (résultats exploitables, mais non fournis après un an et demi d'exploitation).
- Les deux promesses de baux signées par BayWa.r.e à Tamnay sont toujours valides.
- BayWa.r.e annonce en mai 2024 l'abandon du projet pour « vent insuffisant ».
- BayWa.r.e n'a démonté son mât qu'en juin 2025.

Points de vigilance

- La page du site internet de BayWa.r.e annonçant l'abandon du projet a été supprimée (ce que BayWa.r.e ne sait probablement pas, c'est qu'il est possible d'accéder à une archive de cette page en ligne)
- Comme prévu dans les baux de BayWa.r.e, ils sont transférables à un autre promoteur.
- Solvéo pourrait donc les récupérer (parc voisin à Maux).
- Le mât de mesure de Solvéo est toujours en place et les résultats ne sont toujours pas publiés.

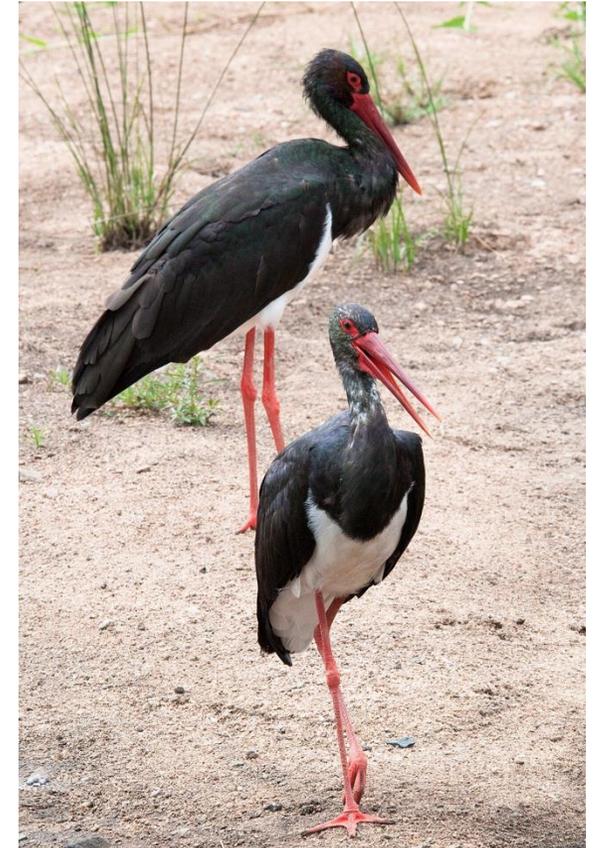
Les espèces protégées sur Maux

Il y a sur la commune de Maux en particulier deux espèces d'oiseaux protégés :

- Le milan royal
- La cigogne noire

Pour les répertorier officiellement, nous avons demandé à M Olivier Léger, ornithologue, de faire des comptages dans un premier temps sur une durée d'une semaine.

D'ores et déjà, il pourra s'appuyer sur les connaissances du territoire qu'ont Vincent Kulesza de Maux et Laurent Bureau d'Anizy.



Intervention de M. Olivier Léger, ornithologue

La campagne d'observation de migration des oiseaux d'espèces protégées en octobre 2025, se répartira sur cinq journées, dont les dates précises restent à définir.

Une journée d'observation classique débute à 9h30 et s'achève vers 17h30. Cette amplitude horaire permet d'observer au mieux la migration des oiseaux.

Les personnes volontaires pour participer aux observations sont attendues au point que j'ai déterminé, à savoir le site en contre haut du moulin et du château d'Abon, toujours sur la commune de Maux (voir la carte en pièce jointe).

Je fournis une partie du matériel d'observation, en revanche les participants doivent, si ils souhaitent faire la journée complète, apporter de quoi déjeuner.

Il n'y a pas d'obligation à faire toutes les journées, ni même une journée complète, l'essentiel, c'est qu'il y ai toujours quelqu'un à mes côtés.

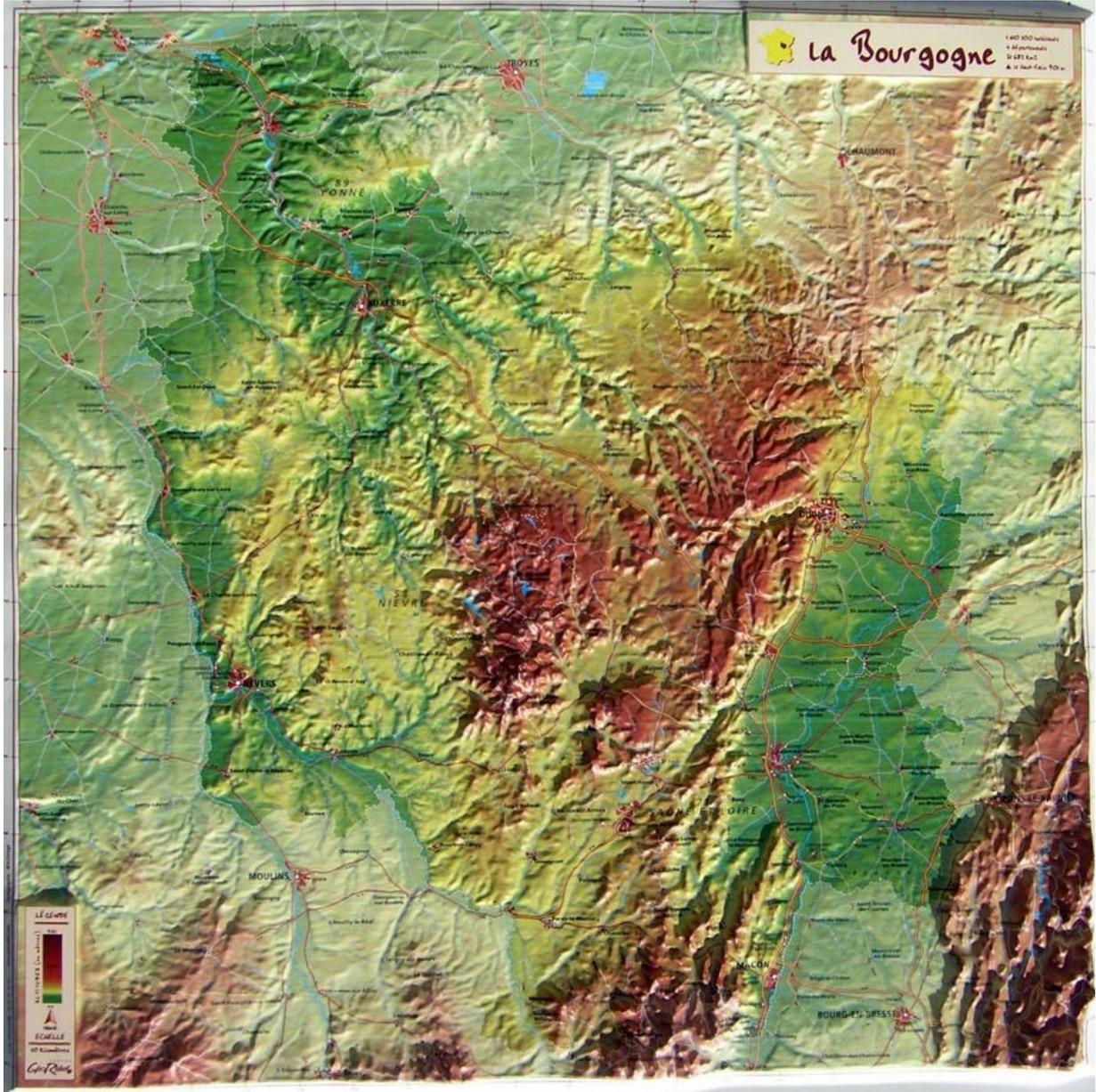
Il peut y avoir plusieurs observateurs en même temps, cela ne pose aucun problème.
Si besoin me contacter au 06 08 460 700

IMPORTANT : les participants doivent être convenablement vêtus, c'est une activité statique ! Par ailleurs, comme les sites d'observations sont très souvent sur des lignes de crêtes, le vent fait partie des constantes !!!

Intervention de M. Olivier Leger, ornithologue



Le point d'observation a été déterminé par Olivier Léger en fonction du relief de la carte ci-dessous



Intervention de M. Philippe Leclere, chef de projet Petites Villes de demain à la mairie de Château-Chinon

Château-Chinon « De la Terre au Ciel »

Complexe scientifique & astronomique
de la montagne du Calvaire



- ❖ Point culminant de la commune (610m)
- ❖ Vue à 360° sur le Bazois et le Morvan
- ❖ 35 hectares de forêts ceints par la Promenade
- ❖ Ruines du château médiéval détruit en 1475
- ❖ 6 km de chemin de découverte en cours d'aménagement



Un projet inscrit dans la labellisation du Morvan Réserve Internationale de Ciel Etoilé (R.I.C.E) en 2025



Mesures de protection du ciel étoilé à Château-Chinon :

- ❖ Extinction de l'éclairage public depuis 2021. Plages horaires variables été/hiver et à la demande de l'observatoire à J-5.
- ❖ Remplacement de 411 points lumineux par des lanternes IP 66 avec sources LED ambre < 2700 °K.
- ❖ Le règlement local de la publicité (compétence communale) prévoit l'interdiction des enseignes lumineuses, l'orientation de l'éclairage des vitrines et leur extinction en cœur de nuit.
- ❖ Aucune pollution lumineuse ni atmosphérique autour et dans l'observatoire soumis à des contraintes architecturales strictes.



Château-Chinon « de la Terre au Ciel » Vulgarisation & sciences participatives



Quatre Thèmes :

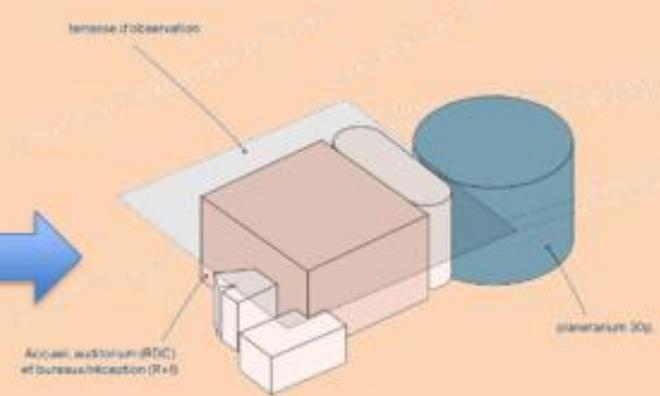
- ❖ **ASTRONOMIE : OBSERVATION, ASTROGÉOLOGIE, FORMATIONS.**
- ❖ **GÉOLOGIE : MINÉRALOGIE, PÉTROLOGIE.**
- ❖ **ENVIRONNEMENT : BIODIVERSITÉ & MÉTÉOROLOGIE.**
- ❖ **HISTOIRE : PATRIMOINE & ARCHÉOLOGIE.**



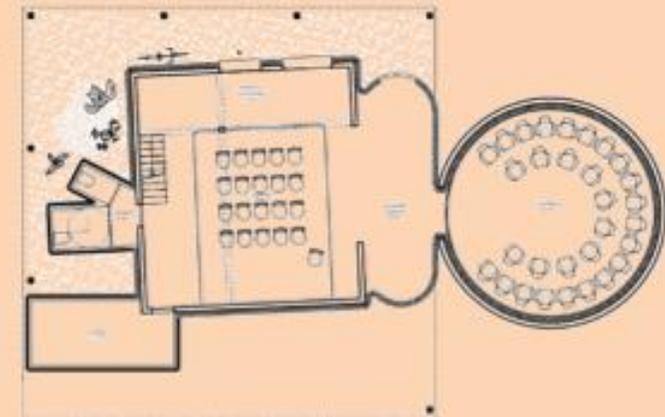
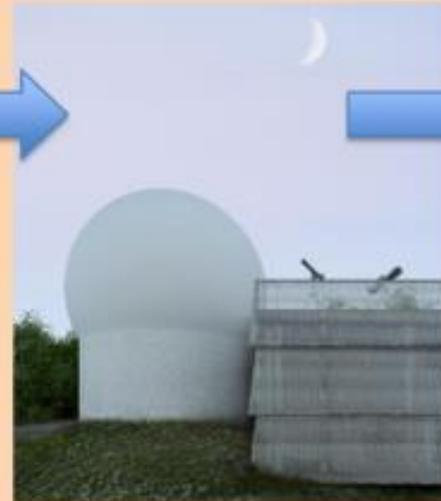
Château-Chinon « de la Terre au Ciel »

Réhabilitation de deux bâtiments en friche :

❖ Ancienne usine de traitement de l'eau



Nicolas Dorval-Bory Architectes

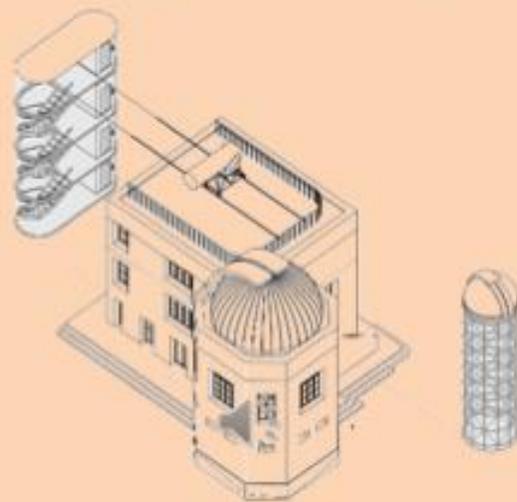
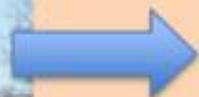


Nicolas Dorval-Bory Architectes



Château-Chinon « de la Terre au Ciel »

Réhabilitation de deux bâtiments en friche :
❖ Ancien poste météo (1935)



Nicolas Dorval-Bory Architectes





Nicolas Dorval-Bony Architects





© Jacques Photography



Château-Chinon « de la Terre au Ciel »

ASTRONOMIE

Les instruments :

- ❖ Télescope Dobson 1mØ seul en France accessible à tous publics pour une expérience unique
- ❖ Télescope Remote 500 dédié aux sciences participatives (location à distance)
- ❖ Jeux de données pour des scolaires ou amateurs.
- ❖ Lunette 150 multifonctions : Solaire, planétaire, spectrographie...
- ❖ Planétarium LSS : Accessible en journée

Les publics :

- ❖ Découverte / Tourisme (offres combinées avec la Cité des Présents)
- ❖ Stages AFA : Petite Ourse niveaux : 0 à 4 – Etoile *
- ❖ Séjours, abonnements
- ❖ Couplages activités nature
- ❖ Classes vertes / classes sciences
- ❖ Programmation dynamique : cafés astros, colloques, festivals, cinéma, jardin zététique...
- ❖ Développement : Ferme de télescopes, itinérance, partenariats...

Les atouts :

- ❖ L'emplacement géographique : label « Réserve internationale de ciel étoilé »
- ❖ Proximité de Paris
- ❖ Contrer la surreprésentation de la région sud-Est
- ❖ Combler un axe vide : Clermont – Bourges – Auxerre – Troyes
- ❖ Un observatoire en Ville : permet l'accueil de groupes
- ❖ Compléter la dynamique de Bibracte archéoastronomie
- ❖ Mutualiser avec les autres sciences



Finances

Bilan financier

MAUX DE COLERE - 2024

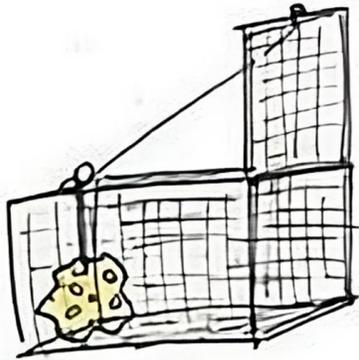
BILAN FINANCIER

Charges	Montant	Produits	Montant
Adhésions Crecep	30		
Abonnement Boite Postale	118,8		
Constat Huissier	513,2	Adhésions + Dons	3860
Cotisation Assurances	722,52		
Reliquat Assurances 2023	43		
Total	1427,52	Total	3860
Résultat au 31.12.2024			2432,48
Report reste en banque au 31.12.2023			2166,09
Solde bancaire au 31/12/24			4598,57

Projet éolien à Mauv :
Arrière toute !



Questions diverses



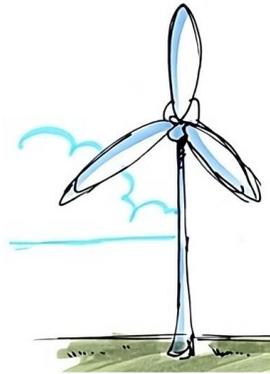
PIÈGE À RATS



PIÈGE À LOUPS



PIÈGE À GUÊPES



PIÈGE À CONS

Merci

Maux de Colère

asso.mauxdecolere@gmail.com

<https://www.mauxdecolere.com>